

## TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 49 999 € : 5 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50 000 € et 99 999 € : 11% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100 000 € et 149 999 € : 10% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150 000 € et 199 999 € : 9% TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200 000 € et 300 000 € : 8% TTC du prix de vente.
- Au-delà de 300 000 € : 7% TTC du prix de vente.

**Principe de non-cumul :** l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).**

**Avis de valeur :** 150 € TTC

*Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.*

## BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- Charge Locataire : 2 mois de loyers TTC
- Charge Bailleur : 2 mois de loyer TTC

## GESTION LOCATIVE

9% HT des sommes encaissées.

Les frais de gestion peuvent varier en fonction du nombre de lots à gérer pour un propriétaire.

## LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

**Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur :**

4€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable

**Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**

- Charge Locataire : 8€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable
- Charge Bailleur: 4€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable

**Honoraires d'établissement d'état des lieux :** Charge Locataire : 3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable

- Charge Bailleur: 3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable